



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 110

OCTOBRE 2016

Le noyau et le modèle

Longtemps voilé par les brumes et les incertitudes du pouvoir, le paysage politique chinois s'est éclairé ces derniers mois. On voit la direction prise et le pouvoir qui s'organise ; de nouvelles difficultés apparaissent à l'intérieur du pays et dans son entourage ; enfin, après quatre ans de mise en place, on perçoit les grandes lignes de la diplomatie et de la politique étrangère.

Depuis la dernière réunion du Comité central du Parti (sixième session tenue ce mois d'octobre), le chef d'État, Secrétaire général du Parti, président de sa Commission militaire et d'une flopée de commissions ad hoc toute puissantes et constituées hors les institutions d'État, Xi Jinping est devenu le « noyau », le centre, le modèle dont doivent s'inspirer les quatre-vingt-six millions de membres du PCC. Lancé en début d'année ce terme de noyau avait suscité quelques résistances mais il a fini par s'imposer à l'automne. Ce qui vaut reconnaissance de tous les titres et fonctions que Xi Jinping a accumulés et lui donne plus

d'autorité encore pour remanier la direction du parti lors du Congrès de 2017. Le plenum du Comité central a adopté de nouvelles «lignes directrices de la vie politique dans de nouvelles circonstances» et a changé les règles d'appréciation et de supervision interne du parti.

« Le ciel n'a qu'un soleil. Le peuple n'a qu'un prince. »

Toute l'année 2016 est marquée par ce renforcement du pouvoir personnel de Xi Jinping. Selon la tradition des chefs du parti, il s'est essayé à lancer des slogans chiffrés – « les quatre consciences », « les trois sérieux », « les trois rigueurs » – censés dicter à l'organisation de nouvelles façons de travailler et d'exercer le pouvoir. Au cours du second semestre, on a vu émerger des membres de la future équipe dirigeante à désigner l'année prochaine. Le 2 novembre, le Parti a publié cent soixante règles adoptées

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



lors du plénum de la semaine précédente sur la conduite des cadres, y compris dans leur cadre familial, règles dont l'objet est de prévenir les comportements corrompus. Les 350 membres du Comité central du Parti doivent ainsi transmettre aux autorités de lutte contre la corruption toutes les informations qu'ils possèdent sur les malversations de leurs collègues. On ne peut qu'être frappé par l'importance accordée à ces « opérations mains-propres » car ce dont il est question, c'est bien la survie du parti, – et donc du régime.

Cette lutte contre la corruption accapare les esprits mais on peut s'interroger sur ce qu'il ad-vient dans les autres domaines. Xi Jinping a manifestement de grandes ambitions, pour son pays et pour lui-même mais il n'est pas certain qu'il en ait les moyens. Il aimerait que le pays soit emporté par un rêve de renaissance collective mais beaucoup d'éléments s'y opposent : le petit peuple travaille dur pour résoudre ses problèmes quotidiens et on le dissuade de s'intéresser aux affaires de l'État ; les habitudes bureaucratiques sapent l'élan intérieur ; l'économie ne sait que faire de ses surcapacités de production en période de ralentissement ni comment traiter le montant croissant des dettes contractées par les gouvernements locaux et les entreprises d'État.

Certains observateurs voient dans le nouveau culte de la personnalité du chef du Parti, dans le durcissement du contrôle social, dans l'essai de moralisation que représente la lutte contre les détournements de fonds une sorte de retour à l'ère Mao Zedong. Quelques similarités de formes n'impliquent pas des ressemblances de fond. Elles recouvrent en fait une différence radicale. La Chine de Mao voulait donner des leçons au monde entier, cherchait partout qu'on l'approuve et se réjouissait des bouleversements de la planète, certains de détenir les clés de l'avenir : « les Etats veulent l'indépendance, les nations veulent la libération et les peuples veulent la révolution ». Et les campagnes du Tiers-Monde étaient en train d'encercler les villes des riches. La foi quasi religieuse qui s'était emparée alors d'une part de la population et no-tamment des jeunes, avec référence enflammée à des héros martyrs morts « au service du peuple », s'est accompagnée d'innombrables violations des droits de l'Homme. Mais elle n'avait rien à voir avec la défense de l'orthodoxie qui marque aujourd'hui l'action du Parti : celui-ci ne craint qu'une chose : perdre le pouvoir à l'issue d'un processus à la Gorbatchev ou d'une révolution orange, façon Ukraine.

Le régime cependant n'est pas affaibli seulement de l'intérieur. Les problèmes surgissent aussi à la périphérie.

Hongkong et Taïwan, deux cailloux très gênants dans la chaussure

Il fallait bien que ça arrive et que le principe Un État, deux systèmes appliqué à Hongkong éclate de ses contradictions. Les autorités de Beijing ne peuvent supporter une démocratie réelle sur ce qu'elle considère comme leur territoire. A l'origine du séisme qui secoue depuis deux mois l'ancienne colonie britannique, deux « localistes » – c'est-à-dire autonomistes ou indépendantistes, jeunes et impertinents. Lors de leur intronisation comme élus au Conseil législatif, ils ont pris les choses à la rigolade, prêté serment de loyauté à la Nation de Hong-kong et parlé de « Shina » au lieu du terme officiel désignant le régime de Beijing. Le camp pro-Beijing et l'exécutif local s'en offusquent, affirmant que ce terme Shina était utilisé par les envahisseurs japonais. La prestation de serment est invalidée et les deux élus ne peuvent siéger au Conseil législatif, bien qu'élus de manière incontestable.

Le Comité permanent de l'Assemblée nationale chinoise devrait dire le droit et se prononcer sur la validité des deux élections. Mais s'il revient à Beijing de former la jurisprudence de Hongkong, où est la distinction rigoureuse des systèmes que garantissait pour cinquante ans l'accord passé avec la Grande-Bretagne ? Faut-il respecter un vote démocratique ou se plier aux injonctions de Beijing et de ses partisans au pouvoir à Hongkong ? La situation est quasiment inextricable.

Une autre menace résulte du changement politique survenu à Taïwan. La venue au pouvoir d'un parti indépendantiste fait peser la menace d'un changement constitutionnel et l'abandon de la « République de Chine ». Celle-ci avait au moins en commun avec le continent l'approbation de la révolution de 1911. Mais les Taïwanais de souche ne s'en soucient guère. Ils veulent que Beijing prenne en compte leur histoire particulière, leur indépendance de fait ainsi que leur préférence pour la démocratie. Ils veulent qu'on les laisse tranquilles.

La présidente Tsai Ing-wen cherche à s'imposer sans bruit et laisse à Beijing le soin de troubler le statu quo et de se faire mal voir. Une guerre de reconquête serait désapprouvée sur le plan international et isolerait la Chine. Elle s'en prendrait en effet à l'une des démocraties les plus mûres de l'Asie, qui accepte l'alternance politique (elle l'a fait déjà à deux reprises).

Il ne faut pas sous-estimer la question taïwanaise. Vue de loin et comparée à la Chine, l'île semble bien petite. Mais avec ses 23 millions d'habitants, elle est plus peuplée que la majorité des pays de l'Union européenne.

Elle vient au vingt-troisième rang mondial pour son produit intérieur brut, et son PIB. par habitant est le triple ou le quadruple de celui de la Chine. Avec en plus la démocratie sans les fameuses « caractéristiques chinoises » du continent. Son aéro-port de Taiyuan est le onzième du monde pour le trafic passager et le cinquième pour le trafic des avions-cargos.

Les changements politiques à Taipei ajoutent du poids aux troubles politiques de Hongkong. Il va de soi que le régime de Taiwan, toujours sous la menace d'une intervention armée, ne peut qu'observer avec intérêt et sympathie les progrès observés à Hongkong de la résistance au gouvernement central. Le pouvoir de Taipei reste discret et se garde bien de critiquer le régime continental. Mais sa nature même, une démocratie arrivée à maturité et qui s'habitue aux alternances, équivaut à une contestation muette de l'État-Parti. Le régime continental est d'autant plus irrité que les deux plus marquants localistes de Hongkong, les deux élus invalidés pour raison de serments biaisés, sont venus à Taipei conseiller aux Taiswanais de s'écarter résolument du continent.

Le scandale onusien du Conseil des droits de l'Homme

Le 28 octobre, la Chine a été de nouveau élue au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Si l'on s'en tenait à ses performances quant à la mise en œuvre des droits civiques et politiques (dont elle se refuse depuis des années à ratifier le Pacte), on la trouverait disqualifiée pour postuler à un tel siège. Le fait que bien d'autres postulants admis soient du même acabit n'est en rien une excuse. D'autant qu'en siégeant en permanence au Conseil de Sécurité, la Chine prétend peser sur les affaires du monde. Le résultat, c'est que le Conseil des droits de l'Homme n'a ni autorité morale, ni pouvoir d'agir et que son discrédit rejaillit sur l'ONU tout entière. Pour être candidat au Conseil des droits de l'Homme, faut-il le rappeler, il n'est pas nécessaire d'avoir défendu les droits de l'Homme, il suffit d'appartenir à une région et de rentrer dans son quota.

Le régime chinois raconte des fadaïses lorsqu'il rejette toutes les valeurs communément re-connues au nom de « caractéristiques chinoises » qui se présentent plutôt comme des résidus marxisés de ce despotisme oriental analysé par Wittvogel. La population de Hongkong et celle de Taiwan ne sont-elles pas de culture chinoise et ne veulent-elles point la démocratie ? À vrai dire, les valeurs universelles que Beijing méprise sont perceptibles par tous à l'image du droit naturel des Encyclopédistes, dont Diderot disait : « L'usage de ce mot est si familier qu'il n'y a presque personne qui ne soit convaincu au dedans de soi-même que la chose lui est évidemment connue. Ce sentiment est commun au philosophe et à l'homme qui n'a

point ré-fléchi. » Et en apparence, commun aux dirigeants chinois eux-mêmes, sinon pourquoi auraient-ils inscrit et maintenu les libertés fondamentales dans la Constitution du pays, quitte à les violer sans vergogne tous les jours ?

Dans la période troublée d'aujourd'hui, marquée notamment par de terribles conflits, la question est d'importance pratique. Il est intéressant d'observer les positions prises par la Chine, en concertation avec son allié stratégique russe, le seul partenaire puissant dont elle dispose. Le 21 octobre, le Conseil des droits de l'Homme annonce l'ouverture d'une enquête spéciale et indépendante pour faire la lumière sur la situation à Alep. La Russie a voté contre la résolution britannique et la Chine a cru bon de s'abstenir et de laisser faire. En 2014 déjà, le Secrétaire général des Nations unies avait demandé l'ouverture d'une enquête et la Chine et la Russie s'y étaient aussi opposées. Il ne sied pas d'enquêter sur les crimes de guerre.

Mais en même temps, et ça ne laisse pas d'inquiéter, la Chine naguère si discrète, tire prestige devant sa propre population des progrès de son armement. Elle a abandonné sous l'ère Xi Jinping le prudent conseil laissé par le « petit timonier » Deng Xiaoping : « Cacher ses talents et attendre son heure ». C'est qu'il s'agit maintenant de montrer ses forces en laissant entendre qu'on en a (presque) autant que les États-Unis et de tirer parti de l'intimidation des voisins.

Ainsi le 1^{er} novembre à l'occasion d'une fête aéronautique à Zhuhai (Guangdong), l'armée chi-noise devait présenter à peu près la moitié de la gamme de ses arsenaux, avec entre autres équipements de pointe, son avion furtif J-20 de nouvelle génération qui réduirait l'écart avec le niveau technique de l'aviation américaine. L'effort de développement aérien répond au besoin d'intervention à distance pour les territoires contestés par les voisins de la Mer de Chine. Ces progrès aériens s'ajoutent à ceux dont la Chine a fait état pour ses sous-marins et ses fusées. Pour ce qui est des porte-avions, Beijing a annoncé le 27 octobre l'assemblage complet de son premier bâtiment de conception entièrement chinoise. Nous voici rassurés.

Alain Bouc

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet.

p. 05

Liberté religieuse

p. 05

Répression du mouvement démocratique

p. 06

Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité

p. 06

Condition ouvrière. Conflits du travail

p. 08

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

p. 08

Minorités ethniques

Question tibétaine..... p. 09

Question ouïghoure..... p. 10

Question mongole..... p. 11

Hongkong et Macao

p. 11

Taiwan

p. 12

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

p. 12

Informations diverses

p. 13

Sources d'information

p. 14

Documentation

p. 14

Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

24 octobre

Arrestation sans explication à Chengdu (Sichuan) de Huang Qi, le responsable du site d'information 64Tianwang. La police a perquisitionné son domicile et saisi portable, ordinateur et argent liquide. Dans une déclaration du jour même à Radio Free Asia, il annonçait qu'il ne se rendrait pas à une convocation des autorités. L'arrestation est peut-être liée à la sixième session du Comité central du parti ; en de telles occasions, les autorités décident souvent de détentions pour prévenir la diffusion d'informations sur des manifestations. Le fondateur de 64Tianwang (1999) a été maintes fois questionné et emprisonné. En 2004, il avait obtenu le prix de Reporters sans frontières pour la liberté de l'Internet.

(VOA, RSF, 3 novembre)

23 octobre

La police arrête le journaliste Liu Feiyue du site Minzhu GuanCha qui traite habituellement de sujets « sensibles ». Il a été déjà détenu trois fois en 2016 à l'approche des sessions parlementaires et lors de la réunion du G 20 à Hangzhou.

(VOA, 3 novembre)

16 octobre

Arrestation officielle du cybernaute Wang Jiangfeng du Shandong, Il s'était plaint de l'attitude de plusieurs fonctionnaires et avait organisé des réunions avec des pétitionnaires. Il était détenu depuis le 9 septembre pour avoir « suscité des querelles et provoqué des troubles ». Il avait passé un an en camp de rééducation par le travail en 2013, suite à des dépôts de plaintes.

(CHRD, 20 octobre)

15 octobre

Fermeture du site Gongshi (« Consensus ») fréquenté par les intellectuels et qui publiait

des analyses d'orientations diverses dans les domaines historique, militaire et politique. Il y a quelque mois, deux publications liées à Gongshi Leaders et Financial Digest avaient cessé de paraître ; en juillet, la revue Yanhuang Chunqiu, connue pour sa liberté d'écriture et d'analyse – du fait notamment de l'autorité que lui donnait la participation de cadres chevronnés du parti dont feu le père de l'actuel chef d'État et le fils de l'ancien chef du PCC Hu Yaobang – avait vu sa rédaction profondément remaniée et prise en main par des rédacteurs hostiles à la ligne éditoriale. Yanhuang Chunqiu semblait favorable à une démocratie constitutionnelle et avait des vues originales et peu orthodoxes sur l'histoire récente du pays. (SCMP, 3 octobre)

11 octobre

L'administration des médias interdit de relayer pendant deux mois les articles publiés par la revue *Caixin*. La revue a « *enfreint les règles disciplinaires en matière d'information et de propagande et publié des rapports aux orientations problématiques* ». Elle avait en effet publié récemment la lettre ouverte de 168 avocats qui protestaient contre les obstacles mis à la défense de leurs clients.

(CDT, 11 octobre ; RSF, 14 octobre)

11 octobre

Le Département de la Sécurité sur l'internet de Shanghai impose désormais aux sites vidéo de la ville d'installer un filtre permettant d'écarter les commentaires « *qui violent la loi et les règlements* ». La police de la ville avait déjà décidé la fermeture d'un million de sites de radio et enquêté sur l'identité de 450 000 hébergeurs de radios. Il est en outre admis à présent que les enregistrements de conversations privées en ligne peuvent avoir valeur de preuve devant les tribunaux.

(SCMP, 13 octobre)

Liberté religieuse

19 octobre

Alors que des conversations dont on ne sait pas grand-chose se poursuivent entre le gouvernement chinois et le Vatican, la situation du catholicisme en Chine semble plus complexe qu'on ne pensait naguère. On voit en effet apparaître, à côté de l'Eglise officielle reconnue par l'État et de l'Eglise clandestine rattachée à Rome, des évêques de l'Eglise clandestine qui n'ont pas été nommés par le Pape.

Il est en effet question sur l'internet chinois d'un évêque de Zhengding (Hebei), qui occuperait la fonction depuis 2005. Il dit avoir été régulièrement nommé par un évêque reconnu par Rome mais qui ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Il existerait de cinq à dix évêques clandestins mais non acceptés par le Vatican et trois d'entre eux auraient été excommuniés en 2011-2012.

(Eglises d'Asie, 19 octobre)

Répression du mouvement démocratique

18 octobre

Un tribunal de Lishui dans le district de Jinyun (Zhejiang) a condamné à quatre ans et demi d'emprisonnement et 180 000 yuan d'amende Cheng Kangming, militant des droits civiques et dénonciateur de faits de corruption. Les motifs de la condamnation sont « l'extorsion » et la « fabrication de documents ».

Cheng Kangming était détenu depuis septembre 2014. En août 2014, il avait remis un dossier au Groupe d'inspection centrale sur des malversations commises à Qingtian (expropriations illégales, usage de fausses plaques d'immatriculation). Il fut arrêté un mois plus tard pour « activités économiques illégales ». Cheng Kangming avait créé le site Internet Justice et lutte contre la corruption ; les autorités l'avaient fermé en 2011.

(Weiquanwang, 20 octobre)

4 octobre

Arrestation pour « fraude à la carte de crédit » du militant du Guangdong Xiao Yuhui. Au cours du mois précédent, il avait aidé les familles victimes de la politique du planning familial à obtenir des indemnités. La police a dit à sa famille que son cas mettait en jeu la sécurité nationale et qu'il ne fallait pas chercher à connaître du dossier. Elle a saisi les téléphones et les ordinateurs. Selon elle, Xiao Yuhui a accumulé une dette d'environ 1 500 \$ auprès de la Banque de développement de Pudong (Shanghai).

(Weiquanwang, 6 octobre)

30 septembre

L'avocat Liu Zhenqing n'a pu rencontrer son client Wang Yiming les 29 et 30 septembre dans sa prison de Wuhan (Hubei). Il l'avait visité le 5 septembre et Wang Yiming portait

des marques visibles de torture. Le détenu n'avait pas le droit de quitter sa cellule et subissait diverses mesures répressives, après qu'il avait porté plainte contre la basse qualité de la nourriture fournie et le défaut de médicaments. Il a été condamné en janvier 2015 à onze ans de prison pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ».

(Weiquanwang, 30 septembre)

29 septembre

Un tribunal du district de Gangzha (Jiangsu) condamne pour avoir « suscité des querelles et instigué des troubles » la militante Shan Lihua à vingt-sept mois de prison. Son frère a été frappé dans le tribunal alors qu'il essayait de parler à sa sœur puis détenu pour « trouble à l'ordre du tribunal ». Le public n'a pu assister au procès. Shan Lihua avait de juin 2013 à Mars 2014 diffusé des commentaires sur les brutalités policières et la corruption des fonctionnaires. Elle était détenue depuis novembre 2015.

(Weiquanwang, 30 septembre)

28 septembre

Un tribunal intermédiaire de Xianning (Hubei) condamne Huang Wenxun à cinq ans de prison pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État » et mise en danger de la sécurité du pays. Il avait organisé des tournées des droits de l'Homme pour encourager à l'activisme civique et pour défendre la suprématie de l'état de droit. Arrêté le 25 mai 2013, Huang a été détenu trente-sept mois sans voir un juge ; il a été torturé à plusieurs reprises. Ses avocats ont été fréquemment interrompus par le juge lors du procès et n'ont pu développer leurs arguments.

(Weiquanwang, 8 octobre)

Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité

27 octobre

Arrestation de deux contrefacteurs qui auraient fabriqué et vendu sous de fausses marques en milieu rural et dans une quinzaine d'agglomérations plus de dix millions de serviettes hygiéniques dangereuses en raison de leurs conditions de production déplorables.

(SCMP, 27 octobre)

24 octobre

L'épouse de l'avocat Li Heping, détenu depuis l'été dernier 2015, fait appel de la décision d'un tribunal qui lui dénie le droit d'attaquer en justice les défenseurs de son mari nommés

par le gouvernement, en lieu et place des avocats qu'elle avait choisis. Wang Qiaoling avait découvert en début d'année, en même temps que Yuan Shanshan, épouse de l'avocat détenu Xie Yanyi, que l'Etat avait désigné les avocats de son mari. Elle en a ignoré les noms jusqu'au mois d'août 2016. Les deux actions intentées par les épouses contre cette violation de la Constitution ont été rejetées par les juges.

(SCMP, 25 octobre)

Note : Cette violation des droits de la défense prend une tournure inquiétante. On a rapporté à l'épouse de l'avocat détenu Wang

Quanzhang que celui-ci ne désirait pas de défenseur mais elle ne croit pas à la réalité de ce choix. L'épouse de l'avocat Xie Yang tente d'obtenir l'annulation de la désignation par l'administration d'un défenseur pour son mari.

24 octobre

Trois centaines de tonnes de lait en poudre périmé ont été mises sur le marché. Les dix-neuf responsables sont arrêtés à Shanghai. Ils récupéraient et rempaquetaient de la poudre néozélandaise hors usage pour revente par leur société Jiang Di International Trade. En 2015, selon le ministère de la Sécurité publique, la lutte pour la sécurité alimentaire a conduit à l'arrestation de 37 000 suspects relatifs à 26 000 dossiers de fraude.

(SCMP, 24 octobre)

18 octobre

Les avocats de Jia Jinglong apprennent que leur client a été condamné à mort le 31 août. Le verdict a soulevé une grande émotion en raison de son injustice et de sa disproportion avec les faits incriminés. Jeune villageois des environs de Shijiazhuang (Hebei), Jia Jinlong avait rénové de fond en comble sa maison en préparation de son mariage. Les 6 et 7 mai 2013, la municipalité a entrepris, sur ordre de son maire, de détruire la construction et, devant sa résistance au second étage, des voyous ont emmené son père et frappé des cousins venus le secourir. Puis ils l'ont terrassé et frappé jusqu'au sang. Il fut accueilli dans un local de la police pour une déposition. Le lendemain un incendie détruisait entièrement cette maison. Aucune de ses démarches pour obtenir réparation n'aboutit. Le 19 février 2015, Jia Jinglong a tué le maire du village qui avait démoli sa maison et sa vie. L'autorisation d'exécution donnée le 31 août par la Cour suprême apparaît à beaucoup comme l'octroi aux détenteurs du pouvoir du droit d'agir à leur guise et comme l'interdiction faite au petit peuple de leur résister.

(China Change, 23 octobre)

10 octobre

Dans une lettre adressée au gouvernement et à l'Assemblée nationale, quarante-quatre avocats soutenus par 375 personnes demandent le départ de la ministre de la Justice Wu Aiyong. Ils l'accusent d'avoir violé la Constitution, les lois et les droits de la défense.

Ils dénoncent aussi le règlement dont l'entrée en vigueur est prévue pour novembre et qui prévoit des sanctions contre les avocats qui émettent « *des commentaires trompeurs ou déformant les faits* » sur les dossiers dont ils ont la charge ou « *suscitent du mécontentement à l'égard du parti* » (voir bulletin de septembre, rubrique 4, 25 septembre). 168 avocats ont écrit au gouvernement pour demander l'abrogation de ce règlement avec les dispositions prévoyant un examen annuel des cabinets d'avocats,

les autorisations d'exercice professionnel ainsi que les sanctions prévues pour les actes « illégaux » des avocats.

(SCMP, 10 octobre)

La campagne contre la corruption (suite)

28 octobre. Expulsion du parti de deux anciens hauts-gradés : le commissaire politique du commandement militaire de Lanzhou, Fan Changmi, et l'ancien chef-adjoint de la police armée, Niu Zhizhong. Le motif dans chacun des cas est la corruption. Le comité central annonce en outre l'expulsion de l'ancien chef du parti au Liaoning, Wang Min, et de l'ancien chef du parti pour la capitale Lu Xiwen, ainsi que la mise à l'écart du général Wang Jianping, proche de l'ancien chef de la sécurité Zhou Yongkang condamné à la prison à vie en juin 2015.

20 octobre. Le fils de l'ancien chef du parti au Jiangxi, Su Rong, dénonce son père sur les écrans de télévision. Su Tiezhi affirme que son père l'a mis en relation avec des responsables dans le dessein d'obtenir des avantages financiers pendant le dernier poste à responsabilité de sa carrière.

17 octobre. Début pour une semaine d'une campagne de confessions télévisées dite *Toujours en route*. La première émission concernait entre autres deux anciens vice-présidents de la Commission militaire du Comité central : Guo Boxiong, condamné à vie en juillet dernier, et Xu Caihou, décédé de maladie entretemps. L'émission s'est attachée à exposer les richesses accumulées par les délinquants, leurs superstitions et leurs dépenses princières. Un ancien secrétaire-adjoint du Parti pour le Sichuan, Li Chuncheng, condamné à treize ans de prison, a fondu en larmes lors de l'émission. Celle-ci a rappelé les procès de l'ancien responsable de la Sécurité, Zhou Yongkang, et de l'ancien chef du parti au Sichuan, Bo Xilai, sans apporter d'informations nouvelles. Selon un avocat de plusieurs personnalités de premier plan, la confession en public permettrait d'espérer un allègement des peines, d'abord par la reconnaissance d'une culpabilité réelle, ensuite par la dénonciation des comparses qui peut être considérée comme une contribution au travail d'enquête judiciaire. Cette série semble préparer le pays aux grands changements à venir dans l'équipe dirigeante et au renforcement de l'autorité personnelle de Xi Jinping lors du Congrès de 2017. Elle expose les résultats atteints par la direction de l'Etat et maintient la menace sur les nombreux cadres à comportement répréhensible.

Condition ouvrière. Conflits du travail

3 novembre

Condamnation du militant ouvrier Meng Han à vingt et un mois de prison par un tribunal de Panyu (Guangdong), pour « rassemblement de foule dans le dessein de détruire l'ordre public ». Le Centre ouvrier de Panyu, où il travaillait, aidait les salariés dans l'organisation de négociations collectives, jouant le rôle auquel la Fédération officielle des syndicats se refusait. Meng Han était détenu depuis décembre 2015 et, en violation de la loi de procédure criminelle (art. 33 et 37), n'a pu avoir que des contacts limités avec son avocat. Sa famille a dû déménager, après des attaques de voyous contre leur appartement. Trois des responsables du Centre de Panyu ont été condamnés le 26 septembre à des peines de prison avec sursis. Le verdict est plus lourd pour Menghan, déjà condamné en 2014 à neuf mois de détention, puis relâché après appel. (CLB, 3 novembre)

31 octobre

Une explosion survenue dans la mine de charbon privée Jinshangou, près de Chongqing (Sichuan) a fait trente-trois morts. Les autorités ont déclaré qu'il fallait « punir avec rigueur les responsables ». L'industrie minière chinoise reste une des plus dangereuses du monde malgré les déclarations officielles sur la nécessité d'y remédier. La municipalité de Chongqing a décidé la fermeture temporaire des exploitations produisant moins de 90 000 tonnes par an. L'administration veut fermer un millier de mines aux techniques dépassées. (AP, 1^{er}-2 novembre)

25 octobre

Un ouvrier migrant quinquagénaire, du nom de Li, qui ne parvenait pas à obtenir de son employeur les centaines de milliers de yuan que l'entreprise lui devait, s'est jeté du haut de l'immeuble qu'il avait contribué à construire dans le district de Changfeng (Anhui). Les sommes qu'il demandait comprenaient aussi les salaires d'autres ouvriers migrants. (SCMP, 26 octobre)

24 octobre

Une explosion survenue dans un ensemble préfabriqué de la ville de Xinmin (Shaanxi) a fait quatorze morts et 147 blessés. De nombreux immeubles ont été endommagés aux alentours, dont un hôpital. L'enquête a montré qu'à l'origine du sinistre se trouvaient une production et un stockage illégaux d'explosifs. Il est vraisemblable que ces derniers étaient destinés à des mines de charbon. (Xinhua, 25 octobre)

21 octobre

Les conflits du travail, tels que repérés par le China Labour Bulletin, ont été plus nombreux au troisième trimestre dans le secteur des services (123 grèves ou conflits) que dans l'industrie (construction non comprise). Cette évolution peut être reliée à celle des structures de l'économie nationale, dans laquelle s'accroît la part des services. Les conflits du secteur de la construction ont battu leur record (250 actions ouvrières). (CLB, 21 octobre)

11 octobre

Venus d'un peu partout en Chine, un millier de soldats ont manifesté à Beijing devant le ministère de la Défense. Les policiers en uniforme ou en tenue civile les ont contraints à repartir dans des autobus. Les manifestants déclarent qu'ils ne veulent nullement s'opposer aux autorités mais qu'ils souhaitent seulement être mieux traités, les vétérans faisant valoir qu'ils ont risqué leur vie pour le pays. Les réductions en cours de trois cent mille places de soldats inquiètent les militaires et en particulier les commissaires politiques, dont le nombre devrait beaucoup diminuer. (AP, 17 octobre)

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie.

25 octobre

Trois responsables de la lutte contre la pollution à Xi'an (Shaanxi) sont accusés d'avoir truqué les relevés de pollution en introduisant des textiles filtrants dans les appareils de mesure ou en manipulant les données enregistrées sur les ordinateurs. La soudaine amélioration

de la qualité de l'air a attiré l'attention de leurs supérieurs. (SCMP, 25 octobre)

24 octobre

Le nombre des purificateurs d'air vendus en 2016 devrait dépasser cinq millions (en progression

annuelle de 14,2%). Mais selon un rapport de l'administration concernée, la qualité laisse à désirer. Un quart des engins ne peuvent éliminer les facteurs de pollution sans produire des bruits insupportables; il existe aussi des risques de chocs électriques.

(SCMP, 24 octobre)

20 octobre

Selon une étude de la Commission nationale de la Santé et du planning familial, soixante et un millions d'enfants ruraux – soit 35,6% des enfants de moins de dix-sept ans – vivent sans soins quotidiens de leurs parents, lesquels sont partis en ville pour y chercher du travail. On compte officiellement 247 millions de travailleurs migrants en 2015, d'un âge moyen de 29,3 ans.

De nombreuses municipalités refusent aux enfants de migrants l'entrée à l'école comme l'accès aux soins médicaux. La vie difficile et la précarité de logement des migrants en ville expliquent aussi ces séparations familiales. Le pourcentage des enfants isolés atteint 44 % dans les provinces de grand exode rural de l'Anhui, du Henan et du Sichuan. Leur solitude favorise des abus de toutes sortes et des situations dramatiques qui ont ému la société chinoise.

Les salaires mensuels des deux tiers des migrants, selon cette étude, varient entre 2 200 yuan et 5 000 yuan (300 € et 680 €). 5 % gagnent plus de 8 000 yuan (1 000 €).

(SCMP, 21 octobre)

16 octobre

Plus d'un millier de policiers de Xi'an (Shaanxi) ont affronté des manifestants opposés au projet d'incinérateur prévu dans leur zone d'habitation et à proximité d'écoles et de sources d'eau potable. Ils ont arrêté plusieurs centaines de protestataires. Les manifestations ont commencé le 11 octobre.

(CLRW, 18 octobre)

12 octobre

Le chef démocratiquement élu du village de Wukan (Guangdong) qui lutte depuis cinq ans pour récupérer des terres cultivables, est revenu sur ses aveux du mois dernier, selon lesquels il aurait touché 600 000 yuan

de pots de vin lors d'opérations immobilières municipales. Son changement d'attitude est survenu dans le cours de la procédure d'appel de la sentence prononcée le 8 septembre par un tribunal de Foshan (Guangdong) à trente-sept mois de prison et 200 000 yuan d'amendes.

Lin Zuluan avait accepté de reconnaître des fraudes, en raison probablement de la promesse d'un verdict clément. La police a bloqué les rues menant au tribunal et interdit aux journalistes d'assister au procès. Le verdict en appel rendu le 20 octobre maintient l'accusation de fraude et l'emprisonnement de trente-sept mois.

(SCMP, 12-20 octobre)

12 octobre

Selon le ministère de l'Environnement, des dizaines d'entreprises ont largement dépassé dans le second trimestre 2016 les limites de pollution autorisées. Les régions les plus touchées sont la Mongolie intérieure et le Liaoning, ainsi que la province du Hebei qui entoure la capitale. Cinquante-cinq firmes ont été sanctionnées et invitées à cesser leurs activités illégales.

(Reuters, 12 octobre)

27 octobre

Le nombre des milliardaires en dollars chinois (individus ou familles) est passé de 335 à 400 en un an, selon l'étude annuelle Forbes sur la richesse chinoise. Il dépasse celui des États-Unis. La fortune des intéressés a augmenté de 14 % dans l'année pour atteindre 947 milliards de dollars. La concentration des revenus permet aussi à la Chine d'occuper la première place mondiale pour la consommation de produits de luxe.

En revanche, l'index établi par la Charities Aid Foundation de Londres pour mesurer la générosité des plus fortunés place les Chinois en queue de liste mondiale et au cent quarantième rang (le premier rang revient à la Birmanie). L'index reflète le pourcentage de la population d'un pays qui donne, offre ses services ou aide les étrangers.

(Forbes China Rich List, 27 octobre; Hurun Report, 13 octobre; Charities Aid Foundation, octobre 2016)

Minorités ethniques

Question tibétaine

26 octobre

Le moine Jigme Gyatso du monastère de Labrang sort de la prison de Lanzhou après cinq ans de captivité. Il lui est interdit de revêtir sa robe de moine et de rejoindre son monastère. Il avait été arrêté en août 2011 pour « activités séparatistes » et n'avait pas

encore été jugé trois ans plus tard, en violation de la loi. Dans un entretien accordé à la Voix de l'Amérique en 2008, Jigme Gyatso avait décrit les tortures et mauvais traitements qu'il avait subis en détention après l'émeute de 2008 ainsi que les sévices imposés aux autres moines prisonniers. Les avocats des droits

civiques Li Fangping et Jiang Tianyong avaient obtenu sa libération au bout de six mois.

Le 3 octobre, après quatre ans de détention, les deux chanteurs Pema Trinley et Chakdor ont été libérés. Ils avaient édité un disque honorant les Tibétains qui mouraient par le feu et chantant les louanges du Dalaï-Lama. (TCHRD, 29 octobre)

25 octobre

L'arrestation le 24 août des moines Lobsang Sherab et Gendun Dakpa, dont on est sans nouvelles, serait liée à leurs relations avec des nomades tibétains qui protestaient contre l'accapement de leurs terres dans le village de Ka Bharna. Cette détention hors procédures légales fait craindre de mauvais traitements. La protestation contre la réquisition

foncière vient de ce qu'elle fut opérée avec des promesses d'amélioration de l'environnement alors qu'en fait, les terrains ont été revendus au secteur privé. En représailles devant la persistance des protestations, les autorités ont supprimé les aides aux familles en mai 2015. (TCHRD, 25 octobre)

29 septembre

Arrestation dans la région de Labrang de Sangdhak Kyab, qui, quatre ans plus tôt, avait empêché que le cadavre d'un homme qui s'était immolé dans les flammes passe dans les mains de la police. Il avait échappé jusque-là aux recherches de cette dernière et pensait ne plus être poursuivi. (TCHRD, 15 octobre)

Question ouïghoure

13 octobre

La police a arrêté un habitant de Changji, parce qu'il possédait un VPN (Virtual private network) qui lui permettait d'accéder à des sites extérieurs et d'échapper à la censure. Un VPN n'est qu'un moyen technique et ne fournit par lui-même aucune information : comme tel, il ne peut être qualifié de « logiciel terroriste et violent de seconde classe » au contraire de ce qu'affirme un rapport de police récent parvenu à l'extérieur. D'ailleurs aucune loi chinoise n'organise la répression. Selon RFA, 1 à 3 % des cybernautes de Chine ont recours à de tels outils pour surmonter la censure. C'est le cas pour tous les professionnels qui ont besoin de contacts réguliers avec leurs partenaires de l'étranger.

(Global Voices, 26 octobre ; WUC, 30 octobre)

29 octobre

Des règlements adoptés par le Comité permanent de l'Assemblée populaire provinciale permettent à la police du Xinjiang d'emprisonner des personnes qui encourageraient ou forceraient des jeunes à prendre part à des activités religieuses ; ces personnes concernées sont bien sûr au premier chef les parents. Les mesures sont entrées en vigueur au 1^{er} novembre. Les écoles pourront être sanctionnées si elles n'empêchent pas les tendances nationalistes, séparatistes et extrémistes de se manifester dans leurs murs. Il en sera de même des personnes qui diffuseraient des pensées religieuses et organiseraient des activités religieuses dans les écoles.

(News Sina, 13 octobre ; Eglises d'Asie, 31 octobre)

La fondation Martin Ennals décerne son prix à l'universitaire incarcéré Ilham Tohti

11 octobre. L'économiste, universitaire et publiciste ouïghour Ilham Tohti devient lauréat du prix Martin Ennals. Condamné à la prison à vie pour « séparatisme », cet intellectuel a lutté pendant deux décennies pour la reconnaissance de la culture ouïghoure et pour le respect, le dialogue et la compréhension mutuels des cultures. Il a combattu la répression religieuse, culturelle et politique que le régime chinois exerce sur la minorité ouïghoure. En 2006, il a créé un site sur l'internet Uyghurbiz.net en langue chinoise. Sa carrière a connue de nombreuses épreuves : surveillance policière, interdictions d'enseignement, interdictions de publication, fermeture du site internet, arrestations plus ou moins longues, assignation à résidence, avant la condamnation à la prison perpétuelle de janvier 2014.

Le prix fut remis à sa fille lors de la cérémonie organisée à Genève. Le président de la Fondation Martin Ennals a noté à cette occasion : « *La vraie honte de cette situation est que, en éliminant la voie modérée d'Ilham Tohti, le gouvernement chinois jette en fait les bases de l'extrémisme même qu'il dit vouloir empêcher.* »

Le jury du prix se compose des représentants de dix organisations : Amnesty International, Evangelisches Werk für Diakonie und Entwicklung, Fédération internationale des droits de l'Homme, Front Line Defenders, Human rights first, Human Rights Watch, Huridocs,

International Commission of Jurists,
International Service for Human Rights,
OMCT.

Signalons aussi qu'Ilham Tothi figurait parmi les trois derniers nominés pour le prix Sakharov, attribué déjà à deux militants chinois des droits civiques : Wei Jingsheng et Hu Jia.

Question mongole

25 octobre

Décès de Huchinhuu Govruud, écrivaine, militante des droits de l'Homme et de la cause mongole. Elle a été l'une des voix les plus fortes qui se soient dressées contre la politique répressive du gouvernement chinois en Mongolie intérieure et ce, dès les années 1980. Elle a animé des forums de discussion sur l'Internet. Elle avait appartenu, comme le célèbre militant Hada, à l'Alliance démocratique de la Mongolie méridionale (SMDA) qui militait pour l'indépendance et le rattachement à la République mongole. En novembre 2012, après deux ans de détention, elle avait été accusée d'avoir « *livré des secrets d'État à une organisation étrangère* » puis assignée à résidence et placée sous surveillance policière. (SMHRIC, 25 octobre)

21 octobre

Une centaine de bergers de la Gachaa Sandag dans la bannière Ongniud se sont rassemblées près du site de la Société nationale pour les céréales, les huiles et les produits alimentaires. Ils demandent l'arrêt du projet d'élevage de porcs (un million de têtes) qui doit occuper une large surface de leurs pâturages. Les protestations ont commencé le 17 octobre, avec des blocages de routes. La police anti-émeutes a frappé les manifestants et arrêté au moins trois d'entre eux. (SMHRIC, 21 octobre)

Hongkong et Macao

3 novembre

Le Quotidien du peuple attaque vivement, sans les nommer, les deux élus partisans de l'indépendance de Hongkong. En modifiant leur serment d'intronisation au Conseil législatif, ils ont « *violé le principe un pays, deux systèmes, la Constitution et la loi fondamentale pour Hongkong* ». Le 2 novembre, le directeur du Bureau de liaison à Hongkong demandait que les deux élus soient « *sanctionnés conformément à la loi* ». (SCMP, 3 novembre)

25 octobre

Le président du Conseil législatif Andrew Leung Kwan-yuen décide de reporter la deuxième prestation de serment des deux localistes, au risque de les inciter à forcer la porte du Conseil. Le chef de l'exécutif du territoire demandait que les deux sièges soient déclarés vacants et le président du Conseil législatif veut attendre que le tribunal se prononce sur cette requête le 3 novembre. Les partisans du régime central menacent de ne plus siéger si les deux localistes entrent au Conseil.

Le camp pan-démocrate dénonce cette immixtion de l'exécutif dans le domaine

législatif et considère qu'il s'agit d'une violation du principe de séparation des pouvoirs qui devrait régir le territoire. Les partisans du pouvoir central déclarent que ce principe ne figure nulle part dans les textes et, s'alignant sur les positions de Beijing, se refusent à le reconnaître.

(SCMP, 26 octobre)

21 octobre

Bien que Hongkong fasse officiellement partie de la République populaire, les organisations non gouvernementales du territoire sont traitées par le gouvernement central comme des ONG étrangères. Il leur faut donc obtenir un enregistrement auprès de la police et non auprès du Ministère des Affaires civiles à la différence des ONG chinoises. Les ONG de Hongkong apportent l'essentiel des donations étrangères. Elles auraient accordé 8,21 milliards de yuan de 2009 à 2014.

(SCMP, 21 octobre)

20 octobre

La Commission des Affaires électorales décide que les candidats à la direction de l'exécutif du territoire devront signer un « formulaire de

confirmation », autrement dit une déclaration de loyauté et d'adhésion à la Loi fondamentale avec reconnaissance que Hongkong fait partie de la Chine. Les candidats doivent promettre aussi de se considérer comme relevant de la Région administrative spéciale de Hongkong.

Une mesure semblable avait été introduite en juillet, avant les élections au Conseil législatif de septembre. Certains candidats avaient refusé de signer le formulaire mais leur élection avait été validée. D'autres font l'objet de poursuites judiciaires qui, si elles aboutissaient, auraient pour effet de les disqualifier. Les partisans du gouvernement central estiment que les deux ou trois partisans de l'indépendance du territoire ont insulté le pouvoir chinois et ils font tout pour que ces nouveaux élus ne puissent prêter serment et exercer leur charge.

(SCMP, 21 octobre)

18 octobre

En quittant l'hémicycle du Conseil législatif, les partisans du pouvoir central ont empêché, faute de quorum, les deux élus séparatistes du Yonugpiration de prêter à nouveau serment pour être admis au sein du Conseil. Une semaine plutôt, Sixtus Baggio Leung Chung-hang et Yau Wai-ching, avaient prêté serment dans des termes jugés inacceptables par le gouvernement du territoire, parlant notamment

de leur allégeance à la nation de Hongkong. Le gouvernement du territoire avait alors déposé un recours en annulation de leur mandat, démarche que les démocrates du Conseil législatif estiment illégale car violant les droits constitutionnels. Après rejet du recours, le gouvernement a demandé que les intéressés prêtent de nouveau serment, mais cette fois en termes acceptables. Le départ des législateurs pro-Beijing a empêché la cérémonie de se dérouler.

(SCMP, 19 octobre)

5 octobre

Joshua Wong, l'un des animateurs du Mouvement des parapluies de l'automne 2014, n'a pu entrer en Thaïlande. Le pouvoir militaire thaïlandais, en bons termes avec le régime chinois, a accédé à la demande de Beijing, comme l'a reconnu un officier des services d'immigration de Bangkok. La Thaïlande a déjà manifesté sa bonne volonté envers Beijing en rapatriant en 2015 plus de cent Ouighours qui se croyaient en sûreté. Joshua Wong venait en Thaïlande pour l'anniversaire du massacre d'étudiants du 6 octobre 1976. Les fonctionnaires lui ont refusé de joindre un avocat et n'ont pas voulu préciser les motifs de leur décision.

(Financial Times, 5 octobre)

Taiwan

21 octobre

Dans le *Global Times*, le général en retraite Wang Hongguang invite les forces armées à se préparer à la reconquête de Taiwan, notamment en s'entraînant au blocage du détroit, en identifiant les meilleurs itinéraires que pourraient emprunter les sous-marins et en se livrant à des exercices d'attaques aériennes sur des îlots proches du territoire taiwanais.

La force de frappe devrait pouvoir atteindre les villes de Taoyuan et Hsinchu et même la capitale Taipei. En avril 2015 et mars 2016, le général Wang Gongguang avait déjà donné son avis sur les moyens d'une reconquête militaire de Taiwan.

(SCMP, 23 octobre)

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

1^{er} novembre

Des garde-côtes sud-coréens ont tiré à la mitrailleuse sur une trentaine de chalutiers chinois entrés dans les eaux coréennes, à proximité du territoire nord-coréen. Il n'y a pas eu de victime. En octobre, l'administration coréenne avait annoncé qu'elle riposterait avec plus de fermeté aux intrusions de bâtiments de pêche chinois.

(AFP, 2 novembre)

présente plus de neuf cents armes de fabrication nationale, la moitié environ des modèles de son arsenal, avec notamment le nouvel appareil de transport militaire Y-20, le bombardier H-6, l'avion de combat J-10B et le système de radar SLC-7, lequel détecte des cibles à trois cents kilomètres et repère les avions furtifs et les fusées des types qu'utilise l'armée des États-Unis.

La Chine s'efforce de prendre place dans le marché international de l'armement, notamment avec ses avions L-15 Falcon et JF-17, mais jusqu'à présent sans grand succès en raison de problèmes de qualité et des

services d'accompagnement après-vente. Les fusées C 705 données en démonstration le 14 septembre devant le président indonésien n'ont pas atteint les bateaux-cibles. Cependant, plus des deux tiers des pays africains utilisent des armes chinoises ; les plus gros acheteurs seraient le Nigeria, l'Ouganda et Djibouti. Les ventes totales d'armements chinois représentent 5,9% du marché total dans la période 2011-2015¹. 75% des exportations sont destinées aux pays d'Asie et d'Océanie, notamment Pakistan, Thaïlande et Bangladesh. **(SCMP, 1^{er} novembre)**

28 octobre

Les bâtiments chinois des gardes-côtes ont quitté les abords des hauts fonds Panatag/ Scarborough/Huangyan et les bateaux philippins peuvent désormais y venir pêcher sans risque d'incident. La Chine avait pris possession des récifs en 2012. **(Reuters, 28 octobre)**

21 octobre

Le passage d'un navire de guerre américain au large des Paracels/Xisha provoque une vive réaction de la presse centrale. Le 23 octobre, le Quotidien du peuple accuse les Etats-Unis de vouloir semer le trouble en mer de Chine, après le réchauffement diplomatique apparent sino-philippin lié à la visite à Beijing du président des Philippines Duterte. Le ministère de la Défense déclare que le trajet du navire américain était « *illégal et provocateur* » et « *violait gravement la souveraineté chinoise et ses intérêts en ce qui concerne la sécurité* ». **(SCMP, 23 octobre)**

D'autre part, la marine chinoise annonce qu'elle a envoyé deux flottilles procéder récemment à des exercices de tir de fusées en mer de Chine méridionale. Elle fait état de progrès dans l'armement de ses destroyers.

Informations diverses

Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.

30 octobre

Le taux de mauvaises créances (ou « prêts non performants ») des cinq plus grandes banques chinoises s'élève à 1,79%. Les pertes correspondant à l'annulation des mauvaises créances atteint 274 milliards de yuan pour les neuf premiers mois de l'année, à comparer avec des profits de 776 milliards de yuan. **(SCMP, 30 octobre)**

27 octobre

Selon les estimations officielles, le Tibet pourrait fournir un quart du po-tentiel électrique national avec un potentiel hydroélectrique de cent quarante giga-watts. Au barrage de Zangmu, mis en service en 2015 s'ajoutent le chantier de Shi-gatsé et le projet de la rivière Yarlung Tsangpo, sur le haut Brahmapoutre. **(SCMP, 26 octobre)**

27 octobre

Selon un rapport publié par Hurun Report et Visas Consulting, 60% des Chinois les plus riches envisagent d'investir à l'étranger et de s'y installer dans les trois années prochaines. Ce désir s'expliquerait par la chute de la valeur du yuan, par le manque d'occasion d'investissement à l'intérieur du pays et par la crainte d'une « bulle immobilière ». Le rapport compte environ 1,34 million de Chinois riches

(possédant dix millions de yuan ou plus (1 300 000 €) et soixante pour cent d'entre eux désirent acheter des biens immobiliers à l'étranger et s'y installer. **(Hurun Report, 27 octobre)**

26 octobre

Selon le dernier rapport du World Economic Forum, la Chine occupe le quatre-vingt-dix-neuvième rang sur 144 pays dans un indice global de l'égalité des sexes – derrière Singapour et l'Indonésie mais devant le Japon et la Corée du Sud – et la dernière place pour ce qui est du taux des naissances féminines : 87 filles pour 100 garçons. Les espérances de vie sont de 69 ans pour les femmes et de 67 pour les hommes (112^e rang mondial sur 144 pays). **(Global Gender Gap Report 2016, 26 octobre)**

12 octobre

La police a mis au jour en 2016 un ensemble de banques clandestines, qui avaient opéré des transferts d'argent illégaux vers l'étranger pour un montant de 230 milliards de yuan. Les autorités s'efforcent d'endiguer les sorties de capitaux pour maintenir la confiance dans l'économie nationale et pour garder un taux de change convenable. Un organisme financier de Washington, Global Financial Integrity, estime que de 2004 à 2013, la Chine a effectué 28% de la totalité des transferts illégaux opérés par les dix plus fortes économies mondiales. **(Reuters, 12 octobre)**

1. Elles dépassent celles de la France (5,6% des ventes mondiales). À noter que la Chine est le deuxième client de la France, derrière le Maroc, et qu'elle assure 13% des ventes d'armes françaises dans cette période 2011-2015 (Rapport du SIPRI).

11 octobre

Lors d'une réunion de travail avec des responsables des entreprises d'État, le chef de l'État Xi Jinping a déclaré qu'en dernier ressort, le véritable patron des entreprises publiques devait être le parti communiste. Celui-ci était « *la racine et l'âme de ces firmes* » et leur offrait

ainsi « *un avantage exceptionnel* ». Si depuis trois décennies, les entreprises chinoises ont tiré parti des modes de gestion occidentaux, il n'en reste pas moins que ce qui les caractérise comme chinoises, c'est la direction du parti. **(SCMP, 12 octobre)**

Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, *China Labour Bulletin*, *China Post*, Chine Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, *Da Jiyuan (La Grande Époque)*, Dongxiang, Fondation Duihua, Freedom House, GlobalVoices, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy,

Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Tai-wan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, *South China Morning Post*, *The Standard*, *Taipei Soir*, Tealeaf-Nation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, WeiQuan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

Documentation

China Rich List 2016, Hurun Report, 13 octobre 2016

Le nombre des milliardaires en dollars dépasse celui des États-Unis. Ce qui n'empêche pas le PIB par habitant de se situer à peu près à la moyenne mondiale, compte tenu du degré extrême des inégalités sociales.

Téléchargeable sur le site

<http://www.hurun.net/en/HuList.aspx>

Vote "no" and end China's membership on UN Human Rights Council CHRD, 25 octobre

Cette requête de l'organisation China Human Rights Defenders s'adresse aux États membres des Nations unies. Elle expose de manière argumentée, concise, complète et précise les raisons pour lesquelles ils devraient refuser l'octroi d'un siège à la Chine dans une institution chargée de défendre les droits de l'Homme. Le texte souligne :

- l'obstruction de la Chine et son absence de coopération avec les institutions chargées des droits de l'Homme au sein des Nations unies, Elle ignore les demandes d'information qui lui sont présentées par les institutions spécialisées ;
- le non-respect des engagements pris sur la mise en œuvre des recommandations faites, notamment lors de l'examen périodique universel (UPR) ;
- les mesures de rétorsion prises à l'encontre des militants des droits de l'Homme qui

coopèrent avec les Nations unies et le refus de voter les résolutions en faveur d'une meilleure protection de ces militants ;

- la détérioration de la situation en Chine au regard des droits de l'Homme, avec pour corollaire qu'une réélection de la Chine au Conseil ne ferait qu'aggraver les menaces qui pèsent sur les militants des droits civiques.

Téléchargeable sur le site

<https://www.nchrd.org/2016/10/un-member-states-vote-no-and-end-chinas-membership-on-un-human-rights-council/>

Congressional-Executive Commission on China, annual report 2016, 6 octobre 2016, 340 pp.

Ce rapport annuel est issu des travaux d'une commission composée de sénateurs et de membres de la Chambre des représentants. Il traite en détail de chaque domaine touchant aux droits de l'Homme, allant de la liberté d'expression au trafic d'êtres humains ainsi que des réalités de l'État de droit. Trois chapitres portent sur les sujets épineux du Xinjiang et du Tibet et sur celui de Hongkong-Macao, lequel grandit en importance depuis trois ans.

Téléchargeable sur le site

<http://www.cecc.gov/sites/chinacommission.house.gov/files/2016%20Annual%20Report.pdf>